C

M

M

U

N

E

T

R

O

E

U

N

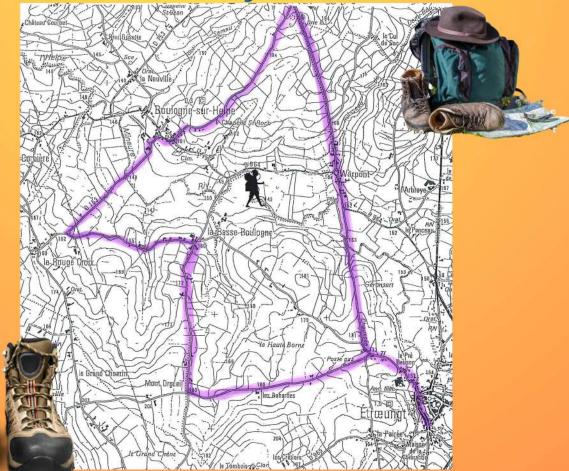
G

Bulletin Communal d'informations



50ème Rallye Pédestre

ATTENTION changement de date Dimanche 9 juillet 2023



Numéro 257 - Juin 2023

Agenda des manifestations

<u>Juin</u>

Jeudi 01 : Concours de Belote interclub - Cercle des As

Samedi 03 : Concours de Manille interclub - Cercle des As

Mercredi 07 : Repas - Comité d'Entraide aux Anciens

Samedi 10 : Repas champêtre - Judo Club

Mardi 13 : Concours de Manille - Club des Aînés

Samedi 17 : Fête de fin d'année - Ecole publique

Mercredi 21 : Fête de la Musique

Samedi 24 : Fête de fin d'année - Ecole St Joseph

<u>Juillet</u>

Samedi 01 : Ducasse communale

Dimanche 02: 33ème Foire Brocante - USEP

Dimanche 09: 50ème Rallye Pédestre - Coubéteux en Fête

Vendredi 14 : Journée Festive - Courbéteux en Fête

Samedi 15 : Loto - Société de chasse

<u>Août</u>

Samedi 05 et Dimanche 06 : 41ème Rallye de Fourmies en Avesnois (national)

Dimanche 27 : Ch'ti Bike Tour (14ème édition) - Courbéteux en Fête

Septembre

Samedi 09 : Concours de Belote - Club des Aînés

Samedi 16 et Dimanche 17 : 3ème édition des Journées du Patrimoine - Courbéteux en Fête







50ème RALLYE PEDESTRE des COURBETEUX 09 juillet 2023

Créé par le Syndicat d'Initiative en 1974, pour la 50ème fois cette année, Etroeungt vous fera marcher!

Chers amis marcheurs,

Ce rallye pédestre connaît, depuis de nombreuses années, le succès grâce à vous, marcheurs, qui nous faîtes confiance mais aussi grâce aux nombreux bénévoles qui, depuis l'origine du rallye, à des postes bien différents, assurent le bon déroulement de cette manifestation.

C'est un parcours d'une petite quinzaine de kilomètres qui vous attend au travers de notre bocage verdoyant de l'Avesnois.

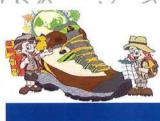
Ce parcours vous fera découvrir la ferme des Bahardes, le hameau de Montorgueil, la Basse Boulogne, le hameau de la Rouge Croix, la place ombragée de Boulogne sur Helpe où vous pourrez vous désaltérer grâce à notre buvette installée sur place, puis le chemin malade, direction Haut Lieu, retour sur le hameau de Warpont pour rejoindre le village des Courbéteux en passant par le Pré Beuzon, rue de la Filature, ruelle Génart et rue de l'Aigle Noir.

Le Rallye... l'évocation de ce nom appelle à la vitesse, à la consommation énergétique... Il n'en est rien! Rien ne sert de se presser, ce n'est pas chronométré. Sachez apprécier notre belle région à votre rythme, redoublez d'adresse aux différents jeux qui vous seront proposés sur le parcours et soyez pertinents et retors devant le questionnaire. A la consommation, vous en ferez fi en laissant quelques hectolitres de sueur sur nos beaux chemins si le soleil veut bien vous accompagner. Ne courez pas les uns après les autres, tout ce monde sportif et bien oxygéné se retrouvera à partir de 12h dans la cour de la salle des fêtes où un barbecue-frites vous attendra, ouvert à tous, marcheurs ou non, ainsi que pour la proclamation des résultats au cours de l'après-midi.

Bon Rallye à toutes et à tous,

L'Equipe Organisatrice





Sce





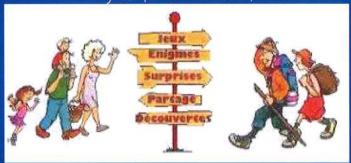
arpont

50ème Rallye Pédestre Etroeungt

ATTENTION changement de DATE

dimanche 09 juillet 2023

organisé par Courbéteux en Fête



inscriptions à 8h30 à la Salle des Fêtes Départ entre 9h00 et 10h Adultes : 5€ - Enfants : 2€ (-12ans)

Retour prévu vers 13h/13h30

oh au retour L€ (-12ans) dans la cour de la salle des fêtes 3h30 OUVERT A TOUS

Buvette à mi-parcours

BARBECUE/FRITES

pour tous renseignements, vous pouvez contacter:

Bernadette GRANDIN: 06.45.63.99.26. ou Anne-Sophie COUVREUR: 06.78.58.54.18

Allianz (11)

ROLLAND - BADARD ASSURANCES

Vos Assureurs de proximité pour le particulier et les professionnels (Santé, Prévoyance, Auto, Habitation, épargne...)

FOURMIES - MAUBEUGE - HAUTMONT - SOLRE LE CHATEAU

Le mot du Maire

Comment ne pas commencer ce mot autrement que d'évoquer cette brutale et inattendue décision révélée par la presse et confirmée ensuite par le diocèse, en effet la fermeture définitive de notre école privée St Joseph tourne une page importante de notre village. Cette structure certes en sous effectif permettait jusque là aux familles de notre village mais aussi à celles des communes voisines de faire un choix pour la scolarisation de leurs enfants. La fin de cet établissement apprécié et reconnu par les enfants et leurs familles est ressentie comme une incompréhension alors que jamais et à aucun moment personne n'avait été alerté de la situation. En tout cas cela restera pour beaucoup de personnes un véritable crève cœur. Le côté positif c'est la réaction de la majorité des familles concernées qui ont inscrit leurs enfants dans notre école publique permettant ainsi à ces élèves de continuer à fréquenter les mêmes services municipaux auxquels ils sont habitués.

C'est agréable d'entendre dire régulièrement que notre commune est propre et bien entretenue, cette volonté d'offrir aux habitants et aux visiteurs de notre village un cadre agréable et décent est le fruit de l'excellent travail de nos agents techniques, ce qui est regrettable c'est que parallèlement à cela des personnes ne respectent pas notre lieu de vie, à commencer par les déjections canines qui garnissent régulièrement nos allées, nos espaces verts et trottoirs, je rappelle que les propriétaires de nos amis à 4 pattes s'exposent à une amende d'au minimum 35,00 euros, il est donc obligatoire de prévoir son petit sac en partant pour la promenade quotidienne. Il y a aussi les aboiements, ce n'est pas agréable d'entendre à longueur de journée ou même de la nuit ces chiens qui perturbent la tranquillité des voisins, ou bien d'autres qui trop régulièrement se retrouvent en divagation sur le domaine public au grand risque de provoquer un accident aux conséquences souvent irréversibles, les véhicules qui stationnent sur les lignes jaunes, les passages piétons, aux intersections et virages dangereux, les poubelles qui restent toute la semaine pour interdire le stationnement etc... etc..., c'est de plus en plus difficile d'accepter et de comprendre le laxisme de certaines personnes!!!!

L'entretien (tontes, tailles, etc....) des espaces verts avec du matériel bruyant doit se faire hors dimanche et jours fériés uniquement en semaine de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 au maximum, chacun a le droit à sa tranquillité, il suffit de savoir s'organiser un petit peu pour réussir à respecter ces consignes, merci.

Fin mars nous avons eu le plaisir d'avoir la princeps de la course des Lapinous. Organisée par l'USEP cette toute nouvelle manifestation de part son originalité et ses animations avait tout pour rencontrer un franc succès, c'est malheureusement une météo exécrable qui a découragé plusieurs dizaines d'inscrits faisant que la réussite attendue n'a pas été au rendez-vous, espérons que cela n'a pas trop affaibli l'enthousiasme des valeureux rongeurs et que l'année prochaine nous aurons droit à une seconde édition sous de meilleurs auspices.

Le dernier dimanche d'avril c'est aussi une toute nouvelle manifestation qui s'est déroulée dans notre village : "La Courbêteuse ". Depuis des années j'ai toujours essayé d'impulser ce genre de rendez-vous, en effet Etroeungt est un village dont les chemins verts sont tellement nombreux et magnifiques qu'il était dommage de ne pas en faire profiter plus les passionnés de marche et de vélo tout-terrain. Pour une première c'est près de 450 participants qui se sont inscrits aux différents parcours proposés, faisant ainsi le bonheur des organisateurs et à ce titre je tiens à féliciter M. Anthony Abate et son équipe qui ont énormément travaillé en amont sur cet évènement mais aussi bien après avec un grand sérieux et un total respect des règles de sécurité et cerise sur le gâteau l'intégralité des bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés au centre Oscar Lambret (déjà un chèque de 1000,00 euros) et à l'APE les Boutons d'or, encore toutes nos félicitations à cet organisateur au grand cœur et à l'année prochaine.

Pendant une semaine, à l'occasion des vacances d'avril les élèves de notre école de musique ont participé au traditionnel stage des classes d'orchestres qui réunissait les Harmonies d'Avesnes, Etroeungt et Trélon, c'est plus de 90 musiciennes et musiciens qui en ont profité pour se perfectionner et partager leur passion commune. Au terme de ce stage nous avons eu la chance d'assister au magnifique concert de clôture, c'est important d'encourager et de soutenir ces initiatives qui permettent de faire perdurer et prospérer nos associations locales.

Dès le début juillet le tout nouveau terrain multisports situé près du stade viendra enrichir l'offre sportive et de loisir déjà bien présente sur notre commune, celui-ci apportera aux jeunes et aux moins jeunes un réel choix dans de nombreuses activités. Son inauguration est prévue le dimanche 3 septembre à 11h00, ce sera l'occasion de remercier les divers financeurs et les entreprises qui ont permis cette réalisation.

Parfois certaines personnes s'étonnent que nous n'ayons pas encore fauché les bas côtés des routes communales. Il faut savoir que conformément à la chartre signée avec le Parc Naturel de l'Avesnois celle ci stipule que cet entretien doit être réalisé après le 10 juin de chaque année de façon à permettre à la faune et à la flore de jouer leur rôle au sein de l'écosystème naturel.

Le cabinet médical de notre commune accueille une nouvelle professionnelle, c'est Mme Anne-Laure Carlier audioprothésiste déjà bien installée dans la région qui propose depuis le 22 mai ses services de dépistage et de correction de l'audition dans son laboratoire équipé d'un matériel à la pointe de la technologie, des séances gratuites sont même proposées, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle ou même d'en parler autour de vous afin de pouvoir tester les bienfaits des appareils auditifs.

Cette année le Rallye Pédestre fête son 50ème anniversaire !!! Que de chemins et de kilomètres parcourus, que d'énigmes résolues, de jeux imaginés et construits avec beaucoup d'originalité, que de lots gagnés, de buvettes aux 4 coins des parcours, de kilos de frites dévorées et des tonnes de bonne humeur et de rencontres, d'anecdotes pendant ce demi-siècle ou le seul mot d'ordre était d'animer et faire découvrir notre village à travers ses sentiers et sa nature verdoyante. Une institution qui a connu des années de gloire avec plus de 800 marcheurs, ce beau rendez-vous imaginé par une équipe d'amoureux d'Etroeungt a réussi à traverser les années et résisté aux nombreuses évolutions des distractions proposées, à ce titre je voudrai citer et rendre hommage aux principaux initiateurs de ce bel évènement, Mrs Jacques Vilette, Michel Huriaux, Maurice Fourdrin, Jean et René Rousseaux, Gérard Hédon, notre Maire Honoraire J-Jacques Anceau et beaucoup d'autres par la suite. Une fois n'est pas coutume, preuve en est il s'adapte au calendrier en changeant de date et c'est le 9 juillet que nos adeptes de cette mythique randonnée se donneront rendez-vous pour sillonner le parcours et résoudre l'incontournable questionnaire sur le thème de la nature. Alors préparez vos chaussures et vos stylos, armez vous de bonne humeur et vous serez prêts pour continuer la belle aventure de notre rallye pédestre.

Le programme des animations et festivités d'été est encore bien chargé pour le plaisir de tous, profitez-en et faites en sorte de valoriser le travail des bénévoles de nos associations.

À toutes et à tous je vous souhaite un bel été.

Votre Maire







BOULANGERIE LE FOURNIL DU MOULIN

Nadine et Daniel SÉNÉ



Ouvert du mardí au vendredí de 6h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

le samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 le dimanche

de 7h00 à 12h30

Fermé le lundi toute la journée

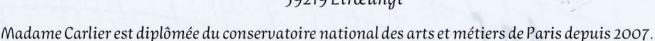
pains - viennoiseries - pâtisseries en fin de semaine

Bienvenue à Anne Laure Carlier



Audioprothésiste Diplômée d'État

A la maison médicale 68 rue Jean Fostier 59219 Étrœungt



Au sein d'un centre d'audioprothèse, voici ce qui est réalisé :

- Essai gratuit d'aides auditives de dernière technologie et 100 % santé
- Matériel de hautes technologies pour l'adaptation d'appareils auditifs
- Entretien et suivi audioprothétique personnalisé et sur mesure
- Réalisation de dépistage auditif gratuit (ne remplace en aucun cas une ordonnance ou une prescription de l'ORL)
- Réparation d'aide auditive toutes marques
- Bilan audioprothétique (évaluation des performances de vos aides auditives)
- Prise en charge des acouphènes
- Reprise de suivi audioprothétique de vos aides auditives actuelles.
- Accessoires de prévention et de préservation de l'audition (Bouchon sur mesure sommeil, anti-eau, anti-bruit, casque électronique pour la chasse, bouchon électronique pour la chasse)
- -Accessoires et produits d'entretien nécessaires au bon fonctionnement des aides auditives (piles, spray nettoyant...)
- -Accessoires d'aide à l'écoute (Casque télévision, téléphone amplificateur, sonnette amplificatrice)

Déplacement à domicile possible.

07.68.41.46.96 Sur rdv et prise aussi de rdv en ligne sur : www.auditioncarlier.fr









Etat-Civil

Naissances Bienvenue à

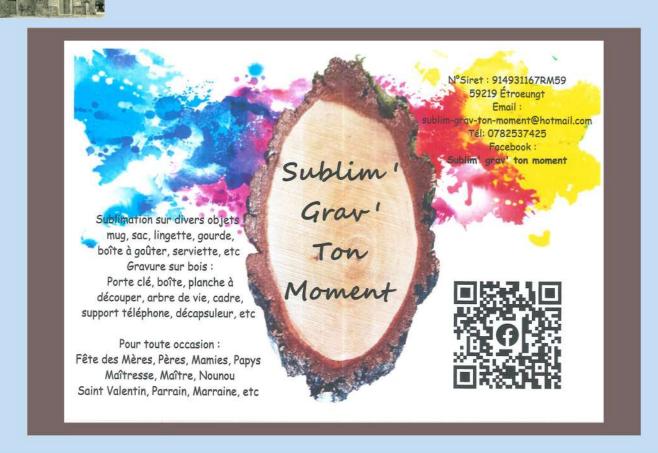
Manon MEUNIER, le 26/02/2023 à Fourmies Louisa SOUDRY, le 03/03/2023 à Maubeuge Mahé FERRAR, le 22/03/2023 à Maubeuge Maylonn THÉVENIN, le 23/04/2023 à Fourmies Lyna DANCOISNE, le 05/05/2023 à Maubeuge

Mariages Ils se sont unis

Savinien DEPRET et Audrey CAMBRELENG, le 29/04/2023 Freddy PRISSETTE et Marie-Christine LAPIERRE, le 13/05/2023

Décès Nos condoléances aux familles et amis de

Jacky RAVIDAT, conjoint de Claudine JANOT le 01/03/2023 à Etroeungt Marie-Thérèse BATON, veuve de Jean BAILLE le 09/04/2023 à Fourmies Bernard BILLOT, époux de Joëlle PRÉVOST le 24/04/2023 à Etroeungt





Juin

FESTIVITÉS D'ÉTÉ 2023 in PROGRAMME

Mercredi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

19h00 Salle Multi-activités J Société de Musique

les J.,

Juillet

Fête Foraine Tout le week-end

rend <u>Dimanche O2 juillet</u>

33ème Brocante

de 8h00 à 18h00 organisée par l'USEP

10h00 : Inauguration of ficielle avec Martin Huvirou

Départ rue Jean Fostier

Concert par la Musique Municipale

tth30 : A la buvette de l'USEP

Apéritif de l'amitié

12h15 : Remise des lots UCAL

Samedi 15 juillet

LOTO

Salle des l'êtes Société de Chasse



Dimanche 27 août

14ÈME ÉDITION DU CH'TI BIKE TOUR



Samedi O1 juillet DUCASSE COMMUNALE

15h30 : Jeux pour enfants sur le parking poids-lourds

DISTRIBUTION DE TICKETS DE MANÈGE

19h30 : Concert de la musique Municipale

Remise des bons d'achat pour les l'uturs 6èmes

Vin d'honneur

Dimanche 09 juillet

50ÈME RALLYE PÉDESTRE

Salle des fêtes Courbéteux en fête







41ÈME RALLYE DE FOURMIES EN AVESNOIS (NATIONAL)

LES ESTIVALES SPORTS

au Stade municipal



La municipalité vous souhaite de bonnes festivités et un bel été



Notre géant Martin HUVIROU a été invité
le dimanche 19 mars à participer au
premier Festiv'Helpe d'Avesnes-sur-Helpe.
A cette occasion 20 autres géants ont défilé
derrière Wédric. Ils venaient en voisins
(Pont sur Sambre, Hirson ...) ou d'un peu
plus loin (Aniche, Boulogne sur Mer,
Tournai ...)

Ils ont d'abord tous été exposés sur le parking de la piscine. Puis la parade du carnaval, accompagnée de groupes musicaux, a défilé toute l'après-midi dans les rues de la ville.

En fin de journée, les géants, les accompagnateurs et le public venu nombreux se sont rassemblés sur le parvis de la mairie où des bonbons et des boulettes d'Avesnes ont été lancés depuis le balcon sur les participants.

L'ambiance était très sympathique et chaleureuse.

Nous remercions les organisateurs pour leur accueil et le bon déroulement de cette manifestation.



Entreprise Pascal Prévost

7 route du petit Floyon 59219 Floyon

> 03 23 97 01 10 06 07 50 13 89

Siret: 49038317100017 Code APE: 453 A Ramonage- Dépannage et installation chauffage tous types Plomberie, sunitaires, cuves de récupération d'eau de pluie

> Systèmes solaires et géothermie Pompes à chaleur

Devis gratuit

Planchers chauffants

Divisez votre facture de chauffage par 3

Électricité générale, alarmes, automatisme portails

Chaudières à bois déchiqueté et granulés

Entreprise spécialisée en géothermie Installateur agréé « multibéton » et « qualisol »

Installations géothermiques témoin dans la région

avec la géothermie



Le Cercle des AS, présidé par Claudine Magnie, anime la vie sociale par l'organisation de jeux de cartes (Belote, Manille) des lotos, des journées Déjeuner & Cartes, des matinées publicitaires, des tournois interclubs, etc...

Toute une équipe sympathique qui a pour engagement : celui de se faire rencontrer différentes personnes de différents villages, de faire de nouvelles connaissances, de partager des idées.

Retrouvez nous sur Facebook Le Cercle des AS Pour tous renseignements tél. 06 37 00 87 42



Le Relais des Colombes



Ouvert du lundi au vendredi Samedi midi et dimanche midi

37

2 Salles accueillant 100 personnes et 50 personnes

Restaurant – Banquet – Repas de Famille

RN2 – 59219 ETROEUNGT Tél. 03.27.59.22.11 – Fax. 03.27.59.24.69

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AÎNÉS D'ÉTRŒUNGT

Nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale le mercredi 19 avril 2023 sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Anceau.

Nous comptons actuellement 61 adhérents, 34 personnes étaient présentes.

Nous nous retrouvons tous les 1er , 3ème et 5ème mercredis du mois dans une ambiance sympathique où chacun se consacre soit à la manille, la belote et le scrabble D'autres jeux sont à disposition.

Nous organisons:

- * des concours de manille et belote qui ont un franc succès,
- * une journée publicitaire suivie d'un concours de manille,
- * un repas de fin d'année en décembre, (ambiance festive assurée!)
- * un loto est également prévu.

Notre bureau a été reconduit:

- Président, Monsieur Jean-Jacques Anceau,
- Vice-Présidente, Madame Christiane Brunois,
- Secrétaire, Madame Jacqueline Soyer,
- Secrétaire adjointe, Madame Bernadette Grandin,
- Trésorière, Madame Claudine Magnie,
- Trésorier adjoint, Monsieur Guy Joly, et le bilan financier approuvé.

D'ores et déjà vous pouvez noter les concours de belote le 9 septembre et de manille le 4 novembre 2023.

N'hésitez pas à adhérer à notre club, vous serez les bienvenus.









m

Diva Coiffure

MIXTE

Tél: 03 27 59 24 51

Coiffeur Homme - Barbier! Dino vous reçoit du mardi au samedi (à domicile si besoin, sur rendez-vous)

Tél: 06 35 63 60 45

Comptes-rendus

du Conseil Municipal

COMMUNE D'ETRŒUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2023

TARIF DES LOCATIONS DE GARAGES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le loyer des garages peut être révisé chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le loyer des garages à compter du 1er avril 2023 et fixe en conséquence le nouveau loyer mensuel à 30 € pour tous les garages.

TARIF DE LA LOCATION DE MATERIEL (REMORQUE)

Location de la remorque pour gravats 80 €

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 28/02/2023

Bilan Financier de la coopérative scolaire :

Les comptes arrêtés au 28 février 2023 s'établissent comme suit : solde du compte courant : 2722,26 € solde en caisse : 10.72 €

L'opération Pizza de Novembre 2022 fait ressortir un bénéfice de : 432,50 €

L'opération Jacinthes de Décembre 2022 fait ressortir un bénéfice de : 223,37 €

Achat de vélos en maternelle pour 400,00 € Entrées pour sortie cinéma pour 382,50 €

Fonctionnement de l'Ecole:

Les effectifs à la rentrée 2023 seront répartis en 6 classes. La projection réalisée fait état d'un effectif probable de 115 élèves pour l'année 2023-2024

<u>Projets du comité de Parents d'Elèves et Association USEP</u>: La kermesse de l'Ecole aura lieu le samedi 17 juin 2023.

LOYER LOGEMENT 1, RUE DES ORFEVRES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le loyer de l'habitation située au 1, rue des Orfèvres peut être révisé en vue d'une nouvelle location à compter du 1er avril 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'augmenter le loyer à compter du 1er avril 2023 et fixe en conséquence la nouveau loyer mensuel à 550,00 € avec l'entretien de la chaudière compris, TEOM en sus.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Associations	Montants
Courbéteux en Fête	2 000 €
A.S.E. (Football Masculin)	4 750 €
Association Cycliste d'Étroeungt	500 €
Association "Restons en forme"	250 €
Ball Trap Club	250 €
Club des Aînés	152 €
Comité d'Entraide aux Anciens	200 €
Judo Club	2 000 €
Groupe des randonneurs	150 €
Pétanque Club	350 €
Rythme et Révérence avec Marjorie	380 €
Société Communale des Chasseurs d'Étroeungt	200 €
Société de Musique	7 250 €
U.N.C.A.F.N. (Anciens d'Afrique du Nord)	138 €
Comité USEP	250 €
Crazy Zumba	250 €
Le cercle des As	150 €
Les crins dans le vent et les sabots l'herbe	150 €

DÉLIBÉRATION SUBVENTION PROJET FONDS VERTS

L'enveloppe annuelle allouée au projet fonds verts est consommée. L'obtention d'une subvention n'est pas possible cette année. En ce qui concerne l'année prochaine, une demande sera effectuée pour l'isolation de la salle des fêtes.

DÉLIBÉRATION SUBVENTION AGENCE DE L'EAU

Une demande de subvention agence de l'eau va être adressée au Ministère afin d'obtenir un financement pour deux robots de tonte. La subvention est à hauteur de 50% et concerne une dépense minimale de 10 000€ H.T. Trois entreprises ont été sollicitées afin d'obtenir des devis : Roland, Rocha et Gabiot, ce dernier ayant été retenu pour la somme de 12 291.67€ H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION SUBVENTION ADVB 2023

Une demande de subvention ADVB (voiries communales) concernant la réfection des routes, va être soumise au Département, afin d'obtenir un financement de 50% H.T, les dossiers doivent être déposés avant le 31 mars.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Une seconde demande ADVB doit être envoyée avant le 31 mars, concernant l'aménagement du square sur les parcelles cadastrées E n°401 et E n°402. Le montant du devis pour ces travaux s'élève à 37 383€ H.T (44 859.60€ TTC).

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

M. Le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier de l'association « Pétanque Club » qui sollicite une subvention pour l'achat d'un réfrigérateur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 200,00 € au Pétanque Club pour l'acquisition du réfrigérateur.

M. Le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier de la MFR le Clos Fleuri d'Avesnes sur Helpe qui sollicite une subvention afin de les aider à la construction d'une salle polyvalente de sport et salle de détente pour les apprenants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 320,00 € à la MFR Le Clos Fleuri pour l'aide à la construction d'une salle polyvalente.

COMMUNE D'ETRŒUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être approuvé préalablement au compte administratif.

Madame GRANDIN présente le compte de gestion 2022 aux Membres de l'Assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion de l'année 2022.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022:

Madame GRANDIN présente le Compte Administratif 2022 aux Membres de l'Assemblée.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 201106,39 € et la section d'investissement un excédent de 43 440,67 € soit un total des sections de 244 547,06 €.

Ajouté aux excédents des années antérieures, l'excédent de clôture de l'exercice 2022 se monte à 1265 984,78 €

Conforme au compte de gestion de la Trésorerie, sans la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif 2022.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau présentant les montants des recettes fiscales attendues pour l'année 2023, calculées selon les bases d'impositions de notre commune.

Après débat et sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2023 qui s'établissent comme suit:

Taxe Foncière Bâtie (TFB): 28,50

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB): 29,22

VOTE DE LA TAXE D'HABITATION DES RESIDENCES SECONDAIRES 2023

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale à compter de l'année 2023.

Cet article prévoir également un gel du taux de taxe d'habitation entre 2020 et 2022 qui s'est traduit par une suppression du vote du taux par les collectivités locales.

A compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale « (THRS) et son taux doit être voté annuellement.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau représentant le montant de la recette fiscale attendue pour l'année 2023 pour la taxe d'habitation des résidences secondaires, calculé selon les bases d'imposition de notre commune.

Après débat et sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires pour l'année 2023 qui s'établit comme suit :

Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires (THRS): 10,64

VOTE DU TAUX DE LA FONGIBILITE ASYMETRIQUE

Pour rappel, la fongibilité asymétrique prévue par la M57, peut être utilisée par n'importe quelle collectivité gérée en M57.

Cette règle trouve son origine dans les dispositions applicables par les métropoles issues de l'article L.5217-10-6 du code général des collectivités territoriales qui précise le cadre des virements de crédits entre chapitres en M57 ("dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget").

l'ressort de cette disposition que l'assemblée délibérante de chaque collectivité qui a opté pour la M57, doit voter chaque année l'autorisation donnée à l'ordonnateur d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7.5% des dépenses réelles hors dépenses de personnel ET doit voter chaque année le taux autorisé (pas plus de 7.5%).

Ce vote doit se faire au moment du vote du budget par une délibération ad hoc ou pas.

En effet, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération spécifique puisque la maquette budgétaire comprend une page "conditions de vote" qui doit être complétée et comporter la "pratique de la fongibilité asymétrique" et "le taux ou les taux applicables".

Le terme "budget" de l'article L5217-10-6 du CGCT vise bien sûr, le budget primitif, mais, comme nous l'a précisé la DGCL, également les décisions modificatives et le budget supplémentaire. Ainsi, une commune ayant omis de préciser lors du vote de son BP, l'autorisation de procéder à des virements de crédits peut donc le faire ultérieurement lors du vote du BS ou d'une DM.

De la même manière que la précision sur le montant limitatif autorisé est précisée dans la maquette du BP, cette mention figure dans les maquettes des DM et du BS.

Les dépenses de personnel sont exclues de la fongibilité asymétrique de la M57, on ne peut ni abonder le chapitre 012 par cette technique ni utiliser des crédits disponibles au 012 pour abonder un autre chapitre.

Si les dépenses de personnel sont exclues de la mécanique des virements de crédits de chapitre à chapitre de la fongibilité asymétrique, en revanche, elles sont inclues dans l'assiette (=dépenses réelles de la section) qui permet de calculer le montant maximum de crédits qui peuvent être virés à un instant "t" de l'année budgétaire par cette technique.

Le montant maximum de virement de crédits (par la technique de la fongibilité asymétrique) évolue au cours de l'année en gré des crédits ouverts par le BS et les DM (si une DM vient ouvrir des crédits de dépenses réelles d'une des deux sections du budget alors, le montant maximum de virement de crédit au sein de la section augmente).

Il n'est pas possible d'effectuer des virements via ou vers les chapitres d'ordre (ni en abondement, ni en prélèvement).

Seuls les crédits de l'année sont inclus dans l'assiette de fongibilité des crédits en conséquence les RAR en sont exclus (de même que les dépenses d'ordre).

Après débat et sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal DECIDE de voter le taux de la fongibilité asymétrique pour l'année 2023 à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles hors dépenses du personnel.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Après présentation et explications par Madame GRANDIN, adjointe aux finances, il est proposé au Conseil Municipal de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

en section de fonctionnement en reprenant les résultats de l'année 2022 à 2151 687,98 €

et en section d'investissement à 1224 765,22 €.

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le budget primitif 2023.

COMMUNE D'ETRŒUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 mai 2023

REPARTITION DE LA SUBVENTION DE LA 3CA AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Le montant de la subvention accordée par la 3CA, à répartir, est de 1291,00 € (1€ par habitant).

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'attribuer cette subvention à 5 associations locales, à savoir :

- -Association Sportive d'Etroeungt (ASE): 250 €
- -Judo-Club: 250 €
- -Société de Musique : 291 €
- -Rythme et Révérence : 250 €
- -USEP:250 €

DELIBERATION POUR LES BONS D'ACHAT (25€) POUR LES ELEVES ENTRANT EN 6ème

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que pour la récompense des élèves entrant en 6ème le dictionnaire serait remplacé par un bon d'achat d'un montant de 25€.

Pour l'année 2023, 22 élèves seront récompensés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de remplacer le dictionnaire par un bon d'achat d'une valeur de 25€ par élève à utiliser au Furet.

DELIBERATION POUR LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ERDF-GRDF

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu de réclamer la redevance annuelle de l'occupation du Domaine Public par les concessionnaires d'ERDF et GRDF.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de solliciter ERDF et GRDF concernant cette redevance.

DELIBERATION POUR ACCEPTER LE DEVIS DU BUREAU D'ETUDES CONCERNANT LE PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE

Le plan de gestion différenciée des espaces verts est un outil permettant de concevoir les aménagements communaux et leur entretien sans produits phytosanitaires.

Plusieurs devis ont été demandés afin d'obtenir une étude.

L'Agence de l'Eau subventionne jusqu'à un montant de 5000€, les études à hauteur de 50% H.T

Le devis de l'entreprise Fredon est d'un montant TTC de 6500 € pour une surface de 2500 m².

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis pour l'étude du Plan de Gestion Différenciée des Espaces Verts de la Commune présenté par l'entreprise Fredon.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Vendredi 09 juin 19h30

DELIBERATION pour DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'un courrier émanant de la Présidente du Comité d'Entraide aux Anciens faisant l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle, afin que perdure les activités organisées au sein de la commune. Monsieur le Maire précise que, dans de nombreuses communes, le rôle occupé par le Comité d'Entraide aux Anciens est assuré par la Mairie, notamment le repas des ainés et les actions de fin d'année, dans ce contexte, il semble fondamental d'accepter cette demande.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.000 € au Comité d'Entraide aux Anciens. En sa qualité de Présidente de l'association, Alexandra GÜLER ne prend pas part au vote.



Retrouvez l'intégralité des Comptes Rendus du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : Etroeungt.fr

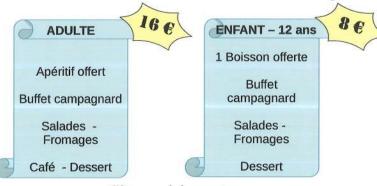


REPAS ANNUEL JUDO CLUB D'ETRŒUNGT





SAMEDI 10 JUIN 2023 à partir de 12h30 au Gîte du Buffle à Étrœungt



Gîte en pleine nature Jeux de plein air pour les enfants et pour ceux qui le sont restés... (Tir à l'arc, Quilles finlandaises, Badminton,...)



COULT I AVESNOIS VENEZ NOMBREUX!!!



Réservation possible par téléphone au 06 60 35 45 53 Inscriptions jusqu'au 1er juin











Le Gay Logis

86 route d'Etrœungt 59440 Avesnelles



Salle de réceptions

Repas de famille, anniversaire, repas d'entreprise...

> Contactez Chef Marc au 06 71 90 05 65 legaylogis@gmail.com





Une nouvelle récompense pour notre artiste local Jean-Christophe Carré le week-end du 26 mars 2023

« C'est une fierté personnelle, c'est très motivant, très encourageant », « c'est une satisfaction pour le travail et les recherches que je poursuis »

A Etrœungt dans le Cœur de l'Avesnois, le Peintre Jean-Christophe Carré distingué de la médaille d'argent au Salon contemporain Devil'ART- Dennes 2023 à Deville ce week-end. Il avait obtenu le bronze l'an dernier, lui qui exposait au Carrousel du Louvre en 2017. L'Artiste autodidacte dont l'œuvre rend hommage aux femmes dans un univers pictural mêlant réel et imaginaire, présentait ses 4 derniers tableaux, intitulés « Au bord de l'océan », « Wave after Wave », « A la recherche d'une source » et « Jardin Secret »

Jean-Christophe Carré, 58 ans, sera à Villereau à la Ferme du Lion, au « Jardin Aux Artistes » le 4 juin prochain, il participera aux Biennales des Arts à Saint Quentin à la Galerie St Jacques à partir du 1" juillet jusqu'au 17 septembre, avec 2 œuvres au concours, sur le thème « La femme, héroïne de tous les jours ». Cet automne, il participera aux Portes Ouvertes des Artistes les 6, 7 et 8 octobre et à la Foire Internationale de Metz en octobre également.

Delphine HERNU

Jean-Christophe Carré, un Artiste Courbéteux plusieurs fois primé :

1994 : Médaille de Bronze au 7ème Grand Prix International de l'Aisne à Wassigny

2006 : Médaille de Bronze du mérite culturel au salon International de Thionville

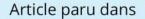
2006 : Prix Reconnaissance de la Dél<mark>égation des Arts et</mark> Lettres de France et de la Creuse au salon International

de Gueret

2007: Prix du jury au salon "ART-EXPO" à Hautmont (Nord)

2013 : Médaille d'Argent à l'Académie Arts, Sciences et Lettres à Paris

2022 : Médaille de Bronze au Salon contemporain Devil'ART- Dennes 2023 à Deville 2023 : Médaille d'Argent au Salon contemporain Devil'ART- Dennes 2023 à Deville



LE PEINTRE JEAN-CHRISTOPHE CARRÉ REMARQUÉ AU SALON **DEVIL'ART-DENNES**

Médaillé de bronze l'année dernière, médaillé d'argent cette année... l'or en 2024 ? Jean-Christophe Carré était encore présent sur le podium du Salon contemporain Devil'ART-Dennes, qui s'est déroulé du 24 au 26 mars. Depuis 1994, l'artiste enchaîne les distinctions. Et ses œuvres courbeteuses sont mêmes visibles à l'autre bout du monde.

Rendre hommage aux femmes

C'est dans son atelier, situé à Étrœungt, que sont entreposés les quatre tableaux qui ont permis au peintre d'obtenir la médaille d'argent. À la recherche d'une source, Jardin Secret, Au bord de l'Océan et Wave after Wave sont tous réalisés à l'acrylique, à la peinture à l'huile et au pastel.

Comme toutes les autres œuvres de Jean-Christophe Carré, elles représentent un personnage féminin plongé dans une ambiance fantastique. « C'est une combinaison entre les deux : le thème est réel, les paysages fantastiques » explique le peintre.

Remarquables jusqu'au bout du monde

Quant au choix de ne représenter que des sujets féminins, « c'est pour leur rendre hommage, c'est très important pour moi ». C'est justement le thème de la prochaine Biennale des Arts de Saint-Quentin, organisée du 1er juillet au 17 septembre : La femme, héroïne de tous les jours. Pour l'occasion, le tableau Octobre, qui rend hommage aux femmes atteintes d'un cancer du sein, fera partie du décor.

Pour Jean-Christophe Carré, les distinctions reçues depuis trente ans : « Ça donne envie de continuer. Ça prouve que mon travail est remarqué ». Et pas seulement dans l'Hexagone : les œuvres avesnoises ont aussi été exposées à 10 000 kilomètres d'ici, au Japon. Certaines d'entre-elles pourraient même être envoyées aux États-Unis dans quelque temps. En attendant, Jean-Christophe Carré exposera plusieurs de ses tableaux lors du festival Le jardin aux artistes qui se déroulera le 4 juin à Villereau.

Ségolène ROGER

Pour suivre le travail et l'actualité de l'artiste, rendez-vous sur sa page Facebook: Jean-Christophe Carré.



















ETROFUNGT

les Journées Européennes

DU PATRIMOINE

"LE PATRIMOINE VIVANT

16 ET 17 SEPTEMBRE

2023

VISITES GUIDÉES. EXPOSITION DE PHOTOS ...

RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES FÊTES



LE SAMEDI À 14H - À 16H LE DIMANCHE À 10H30 - À 14H - À 16H

GRATUIT

RENSEIGNEMENTS AU 06 45 63 99 26









<u>3ème Edition des Journées du Patrimoine</u> <u>16 et 17 septembre 2023</u>

A cette occasion, l'idée cette année, serait de retracer l'histoire de nos Associations à travers des souvenirs qui ont marqué la vie de notre village.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rejoindre avec vos photos, commentaires, évènements, anecdotes, voire les statuts établis à la création de votre Association.

Documents qui pourraient faire l'objet d'une exposition dans la Salle des Fêtes.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le 06.45.63.99.26

La Présidente Bernadette GRANDIN

26 JOURNÉES DU LIVRE RÉGIONAL

Prenez note dès maintenant du CHANGEMENT DE DATE du prochain SALON DU LIVRE qui aura lieu les 18 et 19 novembre 2023 à la Salle des Fêtes

COUVERTURE - ZINGUERIE- MACONNERIE



Met ses 26 années d'experience à votre service

Gouttieres -Ramonages - Tuiles - Verandas - Ardoises - Cheminées Amenagement de combles - Velux - Terrasse en Zinc

Tel: 06-45-74-09-24

Devis Gratuit

CARNAVAL des ASSOCIATIONS samedi 11 mars 2023

Le carnaval des Associations, organisé par Courbéteux en Fête, s'est déroulé cette année le samedi 11 mars 2023 dans une ambiance chaleureuse sous un ciel propice avec la participation d'une cinquantaine d'enfants et presque autant d'adultes.

Le cortège a sillonné les rues du village en musique installée sur la tracteur de la commune conduit comme à l'habitude par M. Le Maire.

Confettis, serpentins, cotillons, petits jeux et bonbons, lancés par Laëtitia et Lola ont comblé de joie les petits et les grands. C'est environ 18 kg de bonbons qui ont été distribués.

Pour continuer à partager ensemble ces bons moments, les costumes les plus beaux ont été récompensés pour les enfants comme pour les adultes autour du verre de l'amitié.

Je remercie vivement tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette manifestation que nous ne manquerons pas de renouveler l'année prochaine.

Merci également à toutes les associations pour leur participation financière.











LA CHASSE A L'OEUF lundi 10 avril 2023



Entre 2 averses, sous un temps gris mais agréable, le lundi 10 avril 2023, l'association « Courbéteux en Fête » a organisé sa traditionnelle chasse à l'Œuf, dans la pâture du Gite, rue du Moulin.

Une quarantaine d'enfants, accompagnés pour les plus petits par leurs parents, ont traversé et exploré de fond en comble, la pâture pour y trouver les œufs cachés dans les grandes herbes.

C'est au total une centaine de personnes qui ont, dans une ambiance conviviale, participé à cette manifestation. Merci à tous.







TROC DES PLANTES samedi 29 AVRIL 2023

Le troc des plantes, sous l'égide de l'association Courbéteux en Fête a eu lieu pour la quatrième fois cette année, le samedi 29 avril, dans une ambiance plus que conviviale par un temps clément avec la présence d'une trentaine de personnes dont 12 exposants proposant divers plants de légumes et de fleurs allant du cactus au plant de chou.

Nous avons eu la participation des écoles avec Mme Carine Evrard et quelques élèves ainsi que Mme Brunois avec ses enfants habillés en petits jardiniers.

Nous avons également eu la surprise de voir arriver quelques personnes de l'extérieur notamment un couple de Tainière en Thiérache et une dame de La Flamengrie avec leurs plants ainsi qu'une personne de Sars Poteries à la recherche de framboisiers à qui nous avons donné satisfaction.

Cette matinée passionnante et très agréable s'est terminée par le verre de l'amitié.

Je remercie vivement toutes ces personnes qui ont participé à cette manifestation que nous ne manquerons pas de renouveler l'année prochaine.

> La Présidente Bernadette Grandin









OPERATION VILLAGE PROPRE



n hésitez pas à nous rejoindre !!!









Vendredi 24 mars 2023

Dans le cadre du programme scolaire 2022-2023, cette année l'opération Village Propre a été organisée un vendredi avec la participation massive des deux écoles de notre Village.

Malheureusement le temps n'était pas de la partie puisque les enfants et les accompagnants des parcours les plus éloignés ont subi une pluie d'orage torrentielle mais sont rentrés contents du geste accompli.

Effectivement, à part quelques récalcitrants, une grande majorité des enfants, qu'ils soient de l'Ecole Publique ou de l'Ecole Privée ont joué le jeu et ramassé avec enthousiasme les emballages plastiques, bouteilles, et autres détritus semés dans les rues de notre centre bourg et de certains de nos hameaux, par des négligents ou pire des gens peu scrupuleux et surtout non respectueux du travail d'autrui.

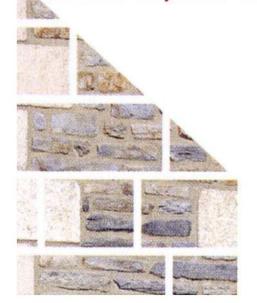
Nous espérons que cette action que nous qualifions de sensibilisation aux problèmes de la propreté et des dépôts sauvages dans notre commune fera réfléchir certaines personnes qui devraient avoir honte, surtout cette année, que notre village ait dû être nettoyé par des enfants à qui nous apprenons les bonnes manières.

Nous remercions tous les adultes présents à cette opération mais surtout les enfants pour leur courage.

La Présidente Bernadette Grandin

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Couverture - Maçonnerie - Ravalement de Façade - Rénovations





06-77-08-96-92 Devis gratuit

SIRET: 515 296 812

LE TRI À L'ÉCOLE ET DANS LE VILLAGE

DEPUIS LE IER MARS, LES RÈGLES DE LA POUBELLE ONT UN PEU CHANGÉ.

DEUX AMBASSADEURS DE LA 3CA SONT VENUS DANS LA CLASSE NOUS EXPLIQUER.

LES POUBELLES DE RECYCLAGES VONT AVOIR DES COUVERCLES JAUNES.

CES DERNIERS SERONT CHANGÉS AU FUR ET À MESURE.

NOUS SURVEILLONS I

TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE.



DANS LES CLASSES, NOUS AVONS DES POUBELLES DE DIFFÉRENTES COULEURS POUR TRIER : JAUNE, VERTE, BLEUE, MARRON



LE CARNAVAL À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ETROEUNGT

VENDREDI 24 MARS, NOUS AVONS DÉFILÉ DANS LES RUES DU VILLAGE. C'ÉTAIT LE CARNAVAL !

TOUS LES ÉLÈVES <mark>AVAIENT</mark> CHOISI <mark>LE</mark>UR PL<mark>US B</mark>EAU DÉGUISEMENT . AU RETOUR. NOUS AVONS DÉGUSTÉ DE BONS GÂTEAUX RÉALISÉS PAR LES PARENTS.

RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE I







IER MARCHÉ AUX FLEURS À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ETROEUNGT

LE 5 ET 6 MAI, À PARTIR DE 16H30, LES PARENTS SONT VENUS ACHETER DES FLEURS OU

DES LÉGUMES DANS LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.

LE CHOIX ÉTAIT IMPORTANT ET ON POUVAIT MÊME COMMANDER I

IL RESTE À REPIQUER ET ATTENDRE LE SOLEIL I



<u>UNE JOURNÉE CHEZ NOS CORRESPONDANTS</u> À AVESNES SUR HELPE



LE JEUDI 11 MAI, NOUS SOMMES ALLÉS VOIR NOS CORRESPONDANTS.
C'EST UNE CLASSE DE CEI-CEZ À L'ÉCOLE VERDUN À AVESNES
SUR HELPE. DEPUIS SEPTEMBRE, NOUS COMMUNIQUONS PAR
LETTRE OU PAR MAIL ET ILS NOUS ONT INVITÉ DANS LEUR ÉCOLE.
LE MATIN, NOUS SOMMES ALLÉS AU CINÉMA DANS LE CADRE DU
PROJET « ÉCOLE ET CINÉMA », ET ILS NOUS ONT MONTRÉS LA
FERME PÉDAGAGIQUE EN PASSANT PAR LA PLACE.

LE MIDI, NOUS ÉTIONS ATTENDU AU LYCÉE HOTELIER : NOUS AVONS ÉTÉ SERVI COMME DES ROIS I

L'APRÈS-MIDI, MADAME TUCHE (LA MAÎTRESSE DE L'ÉCOLE VERDUN) AVAIT PRÉPARÉ UN RALLYE PHOTO DANS LEURS LOCAUX.

NOUS AVONS JOUÉ EN ÉQUIPE I TOUT LE MONDE ÉTAIT RAVI I MME EVRARD



NOUVELLE édition du grand prix cycliste D'ETROEUNGT du 09 avril 2023



Contre performance cette année pour notre grand prix des courbeteux : le Paris-Roubaix et les fêtes de Pâques nous ont devancé : 316 engagés en 2022 contre 186 cette année et 32 engagés n'ont pas honoré leur engagement!!!

Un record d'ingratitude envers l'organisateur et les personnes qui s'investissent pour que cette journée se déroule bien. Je tiens vraiment à remercier l'ensemble de nos fidèles bénévoles qui ont eux, une fois de plus, répondu à notre sollicitation, les coureurs qui sont venus, les commissaires, les motos ouvreuses (José et David), Christophe Hoez pour la qualité de ses filets garnis, notre speaker Stéphane, bref l'ensemble des personnes qui nous ont permis d'accueillir nos coureurs dans de bonnes conditions.

Je vous donne rendez-vous pour notre prochaine organisation à Boulogne sur Helpe le 14 août 2023.

D'un point de vue sportif:

1 ère cat :

GOUEL VALENTIN ESEG DOUAL

2ème cat:

ANCEAUX NICOLAS NOUVELLE ETOILE SPORTIVE BOUE

3ème cat:

BINETRUY VICTOR TEAM B.B.L. HERGNIES

4ème cat:

LECERF FRANCOIS U.C. CAPELLOISE FOURMIES

<u>Féminines</u>:
FAUCONNIER LEONIE A. C. ETROEUNGT









Cadets : LECOLIER LOUIS TEAM SPECIALIZED LILLE

Minimes: LUCZAK SIMON ESEG DOUAI

Benjamins : MASSIN MAXENCE ESEG DOUAI

Pupilles : LEFEBVRE NATHAN U.C. CAPELLOISE FOURMIES

Poussins : ROULY TIMEO ETOILE CYCLISTE LIEU ST AMAND

Une VICTOIRE pour l'AC Etroeungt pour notre cadette Fauconnier Léonie et des places d'honneur pour les autres.

Cette épreuve s'est clôturée avec le verre de l'amitié. Nous remercions la municipalité pour le soutien logistique, nos sponsors, l'ensemble des bénévoles fidèles présents, les élus des communes voisines pour leur soutien et les coupes.

Rendez-vous le 14 août à Boulogne, le 27 août à Haut-Lieu et le 17 septembre à Floyon pour les prochaines organisations de l'association.

Anceau Jean Bernard

Président de l'association cycliste d'Etrœungt

Prochaine parution du Courbéteux septembre 2023 **Dépôt des articles avant <u>le 5 septembre 2023</u>** Vos articles seront plus simples à traiter par mails à

manifestations.etroeungt@gmail.com - Merci

L'ASSOCIATION DU GROUPE DES RANDONNEURS D'ETROEUNGT

En 2022 comme les années précédentes nous avons gardé l'habitude de marcher dans les villages du bocage avesnois tous les mercredis à 14 heures.

On a profité aussi de journées spéciales ...

Des rassemblements à la ferme du Buffle pour tirer les Rois ou faire un barbecue, un déplacement en autocar pour visiter la brasserie des Trolls à Tournai et un autre déplacement à l'abbaye de Maredsous en Belgique également, la visite du jardin du Séquoia à Limont-Fontaine, un pique-nique à Dompierre, des repas dans des restaurants à Liessies, à La Capelle, au Nouvion.

Le 4 janvier 2023, nous avons tiré les rois comme tous les ans à la salle paroissiale.

Le 13 février, nous avons accueilli Monsieur le Maire à notre Assemblée Générale. Depuis, nos marches hebdomadaires en Thiérache ont repris. Elles ont été parfois suivies d'un goûter pour fêter un anniversaire.

Le 19 avril nous sommes allés voir les Cerfs-Volants à Berck : hélas ! le beau soleil a attiré un nombre considérable de véhicules... et on a souffert des « bouchons »

L'association des Randonneurs d'Etroeungt compte aujourd'hui 57 adhérents.

Le Président est Colbert Godbille et si vous souhaitez faire partie de notre groupe, adressez vous à lui au n° 06 69 40 68 90

Vous avez la possibilité de venir nous rejoindre pour une ou deux marches d'essai en tenant compte du calendrier ci-dessous. Colbert vous expliquera.



France Services



France services



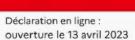
France services



DECLARATION DE REVENUS 2023

LES AGENTS DE LA FRANCE SERVICES
CŒUR AVESNOIS M'ACCCOMPAGNENT!

Je prends RDV au 03 27 36 56 22



Date limite : 08 juin 2023 à minuit

Dépôt au format papier

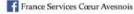
Date limite:

le 22 mai 2023



France Services Cœur Avesnois

Pôle Tertiaire Intercommunal 43, rue Cambrésienne 59440 Avesnes-Sur-Helpe 03 27 36 56 22 / franceservices@coeur-avesnois.fr





Vous êtes propriétaire ?

Pensez-y avant le 30 juin 2023!

LES AGENTS DE LA FRANCE SERVICES CŒUR AVESNOIS
VOUS ACCCOMPAGNENT DANS VOS DEMARCHES EN LIGNE



Vous êtes propriétaire d'une résidence principale? D'une résidence secondaire? D'un bien locatif?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots gouv.fr

France Services Cœur Avesnois

Pôle Tertiaire Intercommunal 43, rue Cambrésienne 59440 Avesnes-Sur-Helpe 03 27 36 56 22 / franceservices@coeur-avesnois.fr

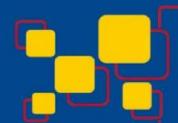
France Services Cœur Avesnois



Romain DENISE

Maçonnerie Couverture

Carrelage Sablage



06 10 74 57 29

37 Rue Emile Wautier ETROEUNGT

LA LETTRE #4 - AVRIL 2023



Des difficultés pour vous soigner?

Un quart des assurés déclarent renoncer à se faire soigner. En cause, une méconnaissance des droits, la complexité du système ou des freins financiers. Face à ces situations de difficultés d'accès aux droits et aux soins, vous pouvez vous orienter vers la Mission Accompagnement santé (MAS).

De quoi s'agit il?

La MAS est une offre de services en lien avec tous les services de l'Assurance Maladie visant à permettre à chacun de disposer des droits auxquels il peut prétendre et de se soigner.

Comment se déroule l'accompagnement?

Un conseiller accompagnement santé vous contacte et réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins.

Il vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé.

Il se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions.

Quels sont les bénéfices?

- vous êtes à jour de vos droits ;
- vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins ;
- vous êtes plus autonome dans vos démarches.

Comment bénéficier de l'accompagnement ?

Pour être accompagné, prenez contact avec votre caisse d'assurance maladie :

- soit à l'accueil de votre CPAM ;
- soit par la messagerie de votre compte ameli;
- soit par téléphone au 36 46.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

TÉLÉCHARGER VOTRE RELEVÉ FISCAL SUR VOTRE COMPTE AMELI

Vous devez déclarer aux impôts des indemnités journalières ou une pension d'invalidité?

Pour gagner du temps, télécharger en toute simplicité votre relevé de prestations à déclarer aux services fiscaux. Rendez-vous sur <u>votre compte ameli</u>, rubrique <u>Mes démarches</u>.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? <u>Créez-le dès maintenant</u> sur <u>ameli.fr</u>!

Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr











LA LETTRE #5 - MAI 2023



Comment contacter la CPAM du Hainaut?

Que ce soit pour obtenir de l'aide dans vos démarches ou un renseignement concernant votre situation, prendre un rendez-vous ou envoyer des documents, contacter votre caisse primaire d'Assurance Maladie est très simple!

Besoin d'un renseignement ? Faites votre demande :

- Sur le compte ameli Mes démarches Espace d'échanges :
- Par téléphone en composant le 36 46. Pour faciliter les réponses à vos questions, pensez à vous munir de votre carte Vitale.

Besoin de prendre un rendez-vous avec un conseiller?

Choisissez un rendez-vous physique (en accueil) ou téléphonique (NOUVEAU) :

- Sur le compte ameli Mon agenda Prendre un rendez-vous:
- Par téléphone en composant le 36 46.

Besoin de transmettre des documents ?

Pas besoin de vous déplacer! Simple, rapide et sécurisé... envoyez-les simplement par courrier à :

CPAM du Hainaut 63 rue du Rempart - CS 60499 59321 VALENCIENNES Cedex

Pour en savoir plus rendez vous sur ameli, fr

COMMENT COMMANDER VOTRE CARTE VITALE?

Que ce soit votre première demande ou une demande de renouvellement suite à un vol. perte ou dysfonctionnement, réalisez votre commande de carte vitale sur ameli.fr rubrique Mes démarches > Ma carte Vitale > Commander ma carte Vitale.

Pour suivre la délivrance de votre carte Vitale, connectez-vous à compte ameli, rubrique Mes démarches > Suivre ma commande de carte Vitale.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr! Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.

Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie









henille Pro du l

La Chenille Processionnaire du Pin



(Thaumetopoea pityocampa)

Margot DEGEZELLE, Alexandre LEBLANC, Cindy BOUFFIOUX Ophélie JEZEQUEL & Odile MUCHEMBLED (2022) Relu par le DSF et le CRPF

C'est quoi?

C'est un papillon dont les chenilles sont urticantes.
Elles possèdent de longues soies sur les côtés. Leur tête est noire et lisse. Elles forment de gros nids soyeux blancs, elles peuvent faire jusqu'à 4 cm en fin de développement.

Attention, il ne faut pas la confondre avec la processionnaire du chêne ou le Bombyx cul-brun.

Où la trouver?

Elle vit principalement sur les pins, parfois sur les cèdres et autres conifères.

Présente dans notre région, son développement est favorisé par les facteurs climatiques plus chauds de ces dernières années.

Elles se regroupent en nids, prenant la forme d'un grand tissage blanc, aux extrémités des branches. Lors de la procession des chenilles, on les retrouve en longue file au sol, se suivant les unes aux autres.



Quels risques?



Quand elles se sentent menacées, les chenilles projettent de microscopiques poils urticants.

Ces derniers s'envolent aussi avec le vent.

Pour l'Homme, les poils provoquent :

- Des démangeaisons
- Des réactions allergiques,
- Des lésions oculaires,
- Des troubles respiratoires.

Les chenilles processionnaires et leurs nids peuvent avoir des **conséquences sanitaires** pour l'homme. Les animaux domestiques peuvent également être touchés.

La chenille processionnaire peut provoquer une défoliation importante des arbres en hiver. Ils reconstitueront leur houpier dans la majorité des cas, dès la transformation des chenilles en papillons.

Des dépérissements peuvent néanmoins se manifester à la faveur de plusieurs années de pullulations.

Chaque année, il est nécessaire de <u>surveiller ces arbres</u>. Même s'ils sont débarrassés des chenilles vivantes, ils peuvent être réinfestés l'année d'après par des papillons provenant de foyers distants de plusieurs kilomètres.

Quel est son cycle?



Comment lutter?

Avant tout, la lutte contre cette espèce est une affaire de professionnels. Il est fortement recommandé de prévenir une société spécialisée ou un professionnel formé.

Quelques solutions à combiner

- Installer des nichoirs à mésanges
 à proximité des arbres infestés (en zone urbaine),
 Surveiller les plantations,
- L'échenillage (par une personne habilitée),
 Installation «d'écopièges» permettant de capturer les chenilles lors de leur procession vers le sol.

Les Bons Gestes

- Ne jamais s'approcher, toucher ou écraser les chenilles,
- Ne pas jouer à proximité d'un arbre porteur,
 - Porter des vêtements couvrants et des lunettes en cas d'approche,
 - Ne pas balayer les processions au risque de créer un nuage de poils,
 - Faire attention durant la tonte de gazon, surtout au pieds des arbres,
 - Ne pas faire sécher de linge à proximité,
- Être vigilant dans les zones contaminées, durant les périodes estivales chaudes et sèches,
 - Se laver et laver ses vêtements de suite en cas d'exposition.

Quels moyens d'actions?

FREDON Hauts-de-France surveille, prévient et aide à la structuration de la lutte sur le territoire des Hauts-de-France tels que les zones agricoles et les espaces verts. le Département de la santé des forêts est en charge de la surveillance sanitaire des forêts.

Un signalement?

La présence de chenilles urticantes et leurs conséquences sanitaires doivent être signalées. https://chenille-risque.info/ou-se-trouvent-les-chenilles-processionnaires-en-france/ Un conseil: Accompagner votre signalement d'une photo.

En forêt, merci de contacter le réseau de correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts.

Plus d'informations sur : https://agric<mark>ulture.g</mark>ouv.fr/mots-cles/sante-des-forets







C'est le printemps, profitez du beau temps pour faire vos courses sur les marchés de l'Avesnois®

Les marchés se déroulent généralement le lundi ou le vendredi en fin de journée, le samedi ou le dimanche matin





Engagé dans la promotion des circuits courts, le Parc naturel régional de l'Avesnois a créé en juillet 2019 le réseau « Les Marchés de l'Avesnois® ».

Aujourd'hui le réseau compte 9 marchés répartis aux quatre coins du territoire. De nombreux producteurs sont engagés aux côtés des organisateurs pour proposer une offre diversifiée et permettre aux clients de consommer local depuis un même lieu.

Les marchés de l'Avesnois c'est à : Anor, Cartignies, Dourlers, Felleries, Féron, Hon-Hergies, Le Quesnoy, Louvignies-Quesnoy, Mecquignies

Retrouvez les dates et horaires sur parc-naturel-avesnois.fr



La consommation de produits locaux est une tendance qui s'inscrit dans une logique de développement durable du territoire.

Le consommateur est à la recherche de transparence et d'authenticité : provenance géographique, mode de production et d'élevage, qualité des produits, échanges directs avec les producteurs.

La vente directe est un enjeu majeur qui conditionne la viabilité des exploitations et implique pour le producteur un investissement humain très important. Pour que le producteur puisse pérenniser son activité, il recherche des espaces de vente dynamiques où il trouve une clientèle suffisante et régulière, comme sur les Marchés de l'Avesnois.

Envie de légumes locaux et de saison, de pain à l'ancienne, de miel, de viande issue du territoire, d'œuf de poules qui gambadent en Avesnois, mais aussi d'un bon fromage réalisé à base de lait produit sur les fermes de l'Avesnois, alors venez sur les Marchés de l'Avesnois vous trouverez forcement les produits qu'il vous faut !

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – 33 route de Taisnières – 59 440 Marbaix.

Tel: 03 27 14 90 80 - contact@parc-naturel-avesnois.fr

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr



Sortez, prenez l'air!

L'aventure près de chez vous

Le printemps est synonyme de balade en Avesnois. Vous êtes plutôt sortie nature ou sortie ludique ?

Le Parc naturel régional de l'Avesnois propose deux applis pour découvrir le territoire : Visorando et Baladavesnois.

Quel bonheur d'habiter dans le Parc de l'Avesnois ! C'est le printemps, les beaux jours reviennent ! Découvrez des idées de sorties gratuites près de chez vous. Retrouvez des bonheurs simples : marcher, écouter, respirer à plein poumons, se reconnecter à la nature... en Avesnois, vous avez le choix !

Se promener en Avesnois permet d'allier plaisir des yeux et activité physique. C'est aussi un bon moyen d'éveiller la curiosité des plus jeunes.

Visorando, c'est le site internet et l'application mobile de référence pour la randonnée en France. Intuitive et simple, l'application **Visorando** permet de se servir de son smartphone comme d'un GPS de randonnée ! Grâce à elle, vous trouverez facilement des itinéraires de randonnées pour préparer vos escapades.

Sur Visorando retrouvez les 1 000 km de chemin de randonnée balisés de l'Avesnois, choisissez votre point de départ, votre distance, votre thématique et plusieurs propositions de circuits s'offrent vous!







Baladavesnois : Jeu d'aventure et de découverte des patrimoines de l'Avesnois !

Le Parc de l'Avesnois a développé l'application mobile Baladavesnois. Elle propose 24 parcours à pied ou à vélo. Des parcours ludiques ponctués d'énigmes, de jeux, de compléments d'information pour rendre la balade joyeuse et éducative à la fois.

Avec vos enfants, petits-enfants, entre amis découvrez l'Avesnois autrement et gratuitement. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges et aux quatre coins du territoire.



Sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, le Département du Nord a labellisé 24 Cafés Rando Nord®. N'hésitez pas à y faire une halte!

Téléchargez les applis depuis votre store, choisissez votre parcours et c'est parti!





Le CLIC de l'Avesnois-Relais autonomie vous propose de participer aux :

Ateliers de Self-Défense adaptés aux Seniors de 60 ans et plus



Animé par Jean-Pierre Willame, moniteur de Self-défense

Pas besoin d'être un athlète

Venez découvrir quelques tactiques simples et efficaces pour apprendre à vous défendre

séance tous les mercredis

du 3 mai au 28 juin de 10h à 11h

Salle Multi-Activités, rue Emile Wautier, 1erétage

ETROEUNGT

Inscription auprès du Clic de l'Avesnois: 03.27.57.54.33

« La priorité, c'est votre sécurité, vous n'êtes pas Superman »























S.A.R.L. Nord Paille

HERVÉ HONORÉ

NÉGOCE DE FOURRAGE GROS DÉTAIL TRAVAUX AGRICOLES

59219 ETRŒUNGT - 06 86 50 05 07 ou 06 45 80 07 50

Faites jouer vos neurones



Énigmes

Laurent Monchicourt vous propose quatre petites énigmes à résoudre. Les solutions seront données dans le prochain Courbéteux

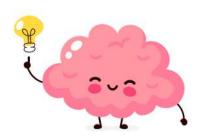
Enigme 338:

Mon frère a deux ans de plus.

Ma sœur a six ans de moins.

A nous trois, nous avons 110 ans.

Quel est mon âge?



Enigme 339:

J'ai 53 pommes de plus que toi, et je te donne 52 pommes, tu te retrouves avec 104 pommes, le nombre de pommes que j'ai, plus le nombre de pommes que tu as, font combien ?

Enigme 340:

Chaque lettre vaut un certain nombre de points et la valeur du mot est obtenue en faisant la somme des valeurs des lettres qui le forment.

Le mot BALLE vaut 22 points.

Le mot BILLE vaut 25 points.

Le mot BILE vaut 22 points.

Le mot ABEILLE vaut 34 points.

Saurez-vous trouver la valeur du mot AILEE?



Enigme 341:

Il a une arête,

Et une aile de chaque côté.

Comparé à une trompette,

Qui n'est pas forcément bouchée.

Qui est-il?

Réponses des énigmes 334, 335, 336 et 337.

Enigme 334: 6975

Enigme 335 : Trouvé

Enigme 336: Le père a 35 ans et le fils 11

Enigme 337 : Le Fantôme



MAIRIE

Accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

https://www.etroeungt.fr mairie.etroeungt@orange.fr Monsieur le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous : 03 27 59 24 59

SERVICES

GARDERIE MUNICIPALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire : Matin 7h15 à 8h45 - Soir 16h30 à 18h Place de l'église

AVESNOIS STORE

Place de l'église mardi de 15h à 18h mercredi de 14h à 18h vendredi de 15h à 17h le samedi de 10h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12h et le vendredi après-midi de 15h à 17h30.

Fermée le jeudi

Levée du courrier: en semaine 14h35 et le samedi 11h30

CAMION BLEU DE L'AVESNOIS FRANCE SERVICES

Place de l'église 1er mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 Prise de RDV fortement conseillée au 03 59 73 18 20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons Sur RDV uniquement au 03 59 73 11 22

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LE JEUDI

Si vous rencontrez un problème avec vos poubelles contactez la 3CA au 03 27 56 34 50

DÉCHETTERIE D'AVESNELLES

03 27 61 14 72

Votre carte d'accès à la déchetterie est à retirer à la 3CA rue Cambrésienne à Avesnes/Helpe Renseignement au 03 27 56 11 80 (Carte grise et un justificatif de domicile)

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Mardi de 14h00 à 18h30 Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Jeudi de 14h00 à 18h30 Vendredi de 14h00 à 18h30 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

VENTE DE CARTE PÊCHE

Aux Ets DEFLANDRE, 4 rue de Mons à Avesnes/Helpe

INFORMATIONS UTILES

SANTÉ

AU CABINET MÉDICAL - 68 RUE JEAN FOSTIER MÉDECINS.

Docteur Patrice AUDENAERT

03 27 59 33 33 - Fax. 03 27 59 33 34

Lundi de 16h30 à 20h - Mardi de 8h30 à 11h30 - Jeudi de 8h à 11h30 Vendredi de 16h30 à 20h

Docteur Isabelle SYTY

Sur RDV 03 27 57 06 06

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi de 8h10 à 11h15 et de 14h à 19h Mardi de 8h10 à 11h30 l'après-midi : Visites Samedi : Visites

Docteur Élodie TUTIN

Sur RDV 03 27 57 06 06 et Doctolib Lundi et Vendredi de 9h10 à 19h30 (Visites entre midi) Mardi et Jeudi de 9h à 17h30 (Visites Mardi matin et Jeudi après-midi) Mercredi de 9h à 12h

ORTHOPHONISTE.

Adeline BUSSCHAERT - sur RDV 06 15 92 85 86

PSYCHOLOGUE.

Céline CRAMPON LEFEVRE - sur RDV 06 36 11 28 32 et Doctolib

SAGES-FEMMES.

<u>Laura VALLEE BILLARD</u> - sur RDV 06 70 63 63 41 et Doctolib <u>Hélène PAMART</u> - sur RDV 06 27 20 99 40 et Doctolib

OSTÉOPATHES.

<u>Valentine MOTTE</u> - sur RDV 07 87 10 54 52 et Doctolib Nathan DEGAEY - sur RDV 06 40 32 27 52 et Doctolib

PSYCHOMOTRICIENNE.

Hélène DUQUÉNOY - sur RDV 06 86 84 00 38

INFIRMIERS LIBÉRAUX.

Freddy GROUSELLE 06 76 10 75 90 Ludovic PIETTON 06 79 46 33 54 Laure GEOFFROY 06 46 68 45 51 03 27 59 22 66

SOPHROLOGUE.

Sophie POTIER - sur RDV 07 81 99 59 14

AUDIOPROTHÉSISTE Audition de l'Avesnois Anne-Laure CARLIER - sur RDV 07 68 41 46 96 ou RDV en ligne : www.auditioncarlier.fr

Pharmacie DELSAUT.

Le lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 8h30 à 12h /de 14h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30. 03 27 59 25 25 - 70 rue Jean Fostier

SANTÉ LA PAIRÉE – 4 LA PAIRÉE KINÉSITHÉRAPEUTES.

<u>Sarah DELATTRE NOYON</u> - <u>Gaëlle TERRONES MUNOZ</u> Sur RDV 07 67 29 03 83

SOPHROLOGUE (indépendante).

<u>Cécile SPORTA</u> 31 Cantraine Étrœungt en cabinet ou à domicile sur RDV 06 05 12 03 12